Police, sécurité, tranquillité

Vous trouverez ici des informations sur la prévention, la sécurité et la police municipale (Opération tranquillité vacances, nuisances sonores, démarchages au domicile et par internet) ; sur les permanences d’un juriste pour les droits des femmes et des familles, d’un mandataire judiciaire et d’un conciliateur de justice ; sur la réserve communale solidaire ; ainsi que sur les risques majeurs (informations, sirènes d’alerte, PPRT, système d’alerte appels et SMS).

Prévention, sécurité, police municipale

Cliquez ici pour accéder au service

Permanences juriste, mandataire judiciaire et conciliateur de justice

Cliquez ici pour accéder au service

Réserve communale solidaire

Cliquez ici pour accéder au service

Risques majeurs
Cliquez ici pour accéder au service

Horaires du secrétariat de la police municipale :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Hors de ces horaires vous pouvez contacter la patrouille de police municipale au 06 89 81 80 68

En cas de non-réponse et en cas d'accident ou de trouble à l'ordre public, contactez la police nationale au 17.

contact

Police municipale

Coordonnées :

- 02.35.68.93.71
- Esplanade Tony Larue

contact

Hôtel de Ville

Coordonnées :

- 02 35 68 93 00

- mairie@grandquevilly.fr
- Esplanade Tony Larue, 76120 Grand Quevilly